GUIDE DE LA COP29

COP est l'abréviation de « Conference of the Parties » (Conférence des parties). La COP climat est une réunion de haut niveau qui rassemble chaque année les pays qui ont ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les ***changements climatiques*** *(CCNUCC). Pourquoi le chiffre 29 ? Parce qu'il s'agit de la 29e session de cette Conférence des parties sur le climat.*

Quand ?

La COP 29 aura lieu du lundi 11 au vendredi 22 novembre 2024.

Où ?

À Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan.

Qui ?

Environ 40 000 participants et plus de 1 000 orateurs sont attendus. Les participants viendront de plus de 198 pays et incluront l'Union européenne, des organisations non gouvernementales, des agences des Nations unies, des représentants de l'industrie et des médias.

Comment ?

À l'ordre du jour : un sommet des dirigeants mondiaux, des débats d'experts, des tables rondes, des conférences de presse, des séances plénières, des événements parallèles et des réunions de négociation.

Négociations : les parties s'organisent en groupes de négociation en fonction de leurs intérêts et/ou de leur situation. Parmi les groupes de négociation les plus importants, citons : le G77 et la Chine, qui regroupe les pays en développement ; la coalition informelle du « groupe parapluie », qui représente plusieurs pays développés ; et l'UE.

QU'EST-CE QUE LA CCNUCC ?

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Le secrétariat de la CCNUCC est « l'entité des Nations unies chargée de soutenir la réponse mondiale à la menace du changement climatique ». L'objectif de cette Convention : **prévenir toute interférence humaine « dangereuse » avec le système climatique**. Elle est entrée en vigueur en 1994 et a été ratifiée par **198 pays**, les « parties ».

Les parties à la CCNUCC se réunissent une fois par an pour examiner les progrès accomplis et négocier de nouvelles mesures, dans le cadre de ce que l'on appelle les COP : les **« conférences des parties »**.

La CCNUCC a été adoptée en 1992, peu avant l'adoption du **protocole de Kyoto** (1997). Il s'agit du premier accord juridiquement contraignant visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique, qui a précédé **l'Accord de Paris** (2015).

L'ACCORD DE PARIS

L'objectif de l'Accord de Paris est de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à **2°C**, et de préférence à **1,5°C**, par rapport aux niveaux préindustriels. Le traité a été ratifié par **195 pays**.

Les parties à l'Accord de Paris sont tenues de préparer et de communiquer des **contributions déterminées au niveau national (CDN)**.

Tous les 5 ans, les pays sont censés mettre à jour leurs plans d'action pour le climat et les rendre plus ambitieux. Cela se fait au moyen d'un **Bilan mondial**.

La COP28 a été importante car il s'agissait du premier Bilan mondial depuis l'Accord de Paris, et elle a mesuré les progrès de chaque pays en matière **d'atténuation, d'adaptation et de financement de la lutte contre le changement climatique**. La COP29 a la responsabilité d'en assurer le suivi.

AXES DE TRAVAIL DE LA COP29

Financement
Les négociations sur le financement de l'action climatique viseront à définir le « Nouvel objectif chiffré collectif » (NCQG en anglais), ses contributeurs, son champ d'application. Des solutions plus généreuses sont nécessaires.

Marchés du carbone
L'article 6 de l'Accord de Paris vise à améliorer le prix de l'utilisation des technologies très carbonées via la mise en place de marchés du carbone. Malgré des avantages potentiels, la mise en œuvre de ce mécanisme se heurte à des obstacles liés aux définitions, aux processus et à la confidentialité. Une mise en œuvre réussie est cruciale.

Indemnisation
Le Fonds pour les pertes et dommages nécessite une action rapide : nommer les dirigeants, finaliser les accords d'hébergement et décider de la participation du secteur privé pour répondre efficacement aux besoins.

Résilience
La COP29 doit donner la priorité à l'adaptation, en renforçant les plans nationaux d'adaptation et en comblant le déficit financier. Des financements innovants et un soutien accru aux pays vulnérables sont essentiels.

NOS APPELS POUR LA COP29

- **Rendre effectif le Fonds pour les pertes et dommages**. Nous demandons que le Fonds pour les pertes et dommages soit mis en œuvre de manière transparente et qu'il soit alimenté par des subventions, afin que les communautés les plus vulnérables, en particulier dans les pays du Sud, bénéficient d'un soutien efficace et prioritaire. Ce fonds doit fournir des ressources suffisantes pour faire face aux effets dévastateurs du changement climatique.
- **Annuler la dette climatique.** Nous appelons à l'annulation des dettes non remboursables des pays en développement, en particulier des pays du Sud. Cela libérera des ressources pour les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, permettant à ces pays d'investir dans un avenir durable.
- **Appel à une transition énergétique juste.** Nous appelons à une transition énergétique juste qui respecte les droits des peuples autochtones, accorde de la valeur à la nature et donne la priorité aux moyens de subsistance durables plutôt qu'aux modèles d'exploitation des ressources naturelles et de production d'énergie purement axés sur le profit. Cette transition doit être inclusive et équitable, en ne laissant personne de côté.

PARTICIPEZ !

Le processus de la COP se déroule certes au loin, mais nous souhaitons que vous puissiez vous informer et participer :

- **S'informer** : chaque semaine en novembre et chaque jour durant la COP, nous publierons un bulletin que vous pourrez recevoir par mail (en anglais). Il couvrira les principaux thèmes de la COP et les nouvelles transmises par la délégation jésuite à Bakou.
- **Agir** : nous voulons nous assurer que des questions importantes telles que les systèmes alimentaires, le financement et la transition juste figurent à l'ordre du jour de la COP. Utilisez notre modèle d'email pour écrire à vos représentants et exiger des changements.
- **Méditer** : notre guide de prière pour la COP29 est pensé pour vous aider à vous approprier en profondeur les questions discutées lors de la COP et à prier pour le succès de l'événement.
- **Soutenir** : une déclaration de la famille ignatienne a été adoptée au niveau mondial pour énoncer nos espoirs et nos ambitions pour la COP29.

Pour en savoir plus, consultez le site https://jesc.eu/jesuits-for-climate-justice/.

TERMES CLÉS DE LA COP29

- **Adaptation** : mesures visant à réduire les risques liés au changement climatique pour les personnes et les écosystèmes.
- **Nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique** : un élément clé de l'Accord de Paris, visant à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement.
- **Pertes et dommages** : les destructions, pertes et dommages économiques et non économiques causés par le changement climatique, en particulier dans les pays en développement.
- **Atténuation** : mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Contributions déterminées au niveau national (CDN)** : plans d'action climatique soumis par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris.
- **Pacte de Glasgow** : accord conclu lors de la COP26 qui appelle les pays à accélérer leurs efforts de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.
- **Bilan mondial** : un processus qui a lieu tous les cinq ans pour évaluer les progrès des pays dans la réalisation de leurs objectifs climatiques.
- **Net Zéro :** atteindre un équilibre entre les gaz à effet de serre émis par l'humanité et leur élimination de l'atmosphère.

Campagne co-organisée par: